



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA



INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉ

Référent ITI – Angèle PIETRI
Tél : 04.95.55.18.25
a.pietri@aggllo-bastia.fr

PROCES-VERBAL CONSULTATION ECRITE DU COPIL

VALIDATION DU REFERENTIEL DE SELECTION DES PROJETS DE RENOVATION ENERGETIQUE AU TITRE DE LA PRIORITE D'INVESTISSEMENT 4C DU PO FEDER 2014-2020

Une consultation écrite a été engagée auprès des membres titulaires du COPIL ITI afin de procéder à la validation du référentiel de sélection des projets de rénovation énergétique au titre de la priorité d'investissement 4c du PO FEDER 2014-2020.

En effet, il est nécessaire de définir pour l'ITI CAB, les critères de sélection qui seront appliqués pour les projets de rénovation énergétique.

Le référentiel de sélection des projets au titre de la PI 4c pour l'ITI de la CAB soumis à validation est le suivant :

« Les rénovations soutenues devront permettre d'atteindre les performances énergétiques définies par le référentiel BBC-Compatible, dont la réalisation devra permettre une baisse d'au moins 60 % des consommations.

Un soutien financier pourra également être accordé à des rénovations moins performantes avec une baisse d'au moins 50 % des consommations.

Pour tous les projets, la mise en place d'une prestation de contrôle de la validation des performances énergétiques en phase travaux est obligatoire. »

Une consultation écrite, par message électronique, des membres titulaires du COPIL a eu cours du 13 août au 5 septembre 2019. (mail transmis en annexe)

Membres consultés :

COLLECTIVITÉ	ÉLU TITULAIRE	ADRESSE MAIL
Présidente de COPIL	Serena BATTESTINI	sbattestini@hotmail.com
Vice-Président de COPIL	Pierre SAVELLI	psavelli@bastia.corsica
Communauté d'Agglomération de Bastia	Marie-Dominique GIAMARCHI	md.giamarchi@outlook.fr
BASTIA	Emmanuelle DE GENTILI	m2gentili@orange.fr

FURIANI	Céline SIMONI-PIACENTINI	piacentini@mairie-furiani.fr
SAN MARTINO DI LOTA	Marie-Hélène VALENTINI	corto-maltes2@wanadoo.fr
SANTA MARIA DI LOTA	Henri POYET	henripyet@orange.fr
VILLE DI PIETRABUGNO	Emma MUSSIER	emma.mussier@live.fr

A l'issue de la consultation écrite :

Les élus consultés n'ont pas formulé d'observations allant à l'encontre de la validation du référentiel.

Seule une demande de précisions sur la définition du référentiel a été formulée le 13 août par Mme Emmanuelle De Gentili, une réponse lui a été apportée par le référent ITI, Angèle Pietri.

Décision :

Le référentiel de sélection des projets de rénovation énergétique au titre de la priorité d'investissement 4c du PO FEDER 2014-2020 est validé.

Il est annexé au présent procès-verbal.

Il sera transmis à la Collectivité Territoriale de Corse, Autorité de Gestion, et à l'agence d'Aménagement durable, de l'Urbanisme et de l'Energie de la Corse, service instructeur de la priorité d'investissement 4c du PO FEDER 2014-2020.

Validation du PV :

BASTIA, le 09 SEP. 2019

Pour l'organisme intermédiaire,
La Présidente du COPIL ITI,

Serena BATTESTINI

